

ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 09 JUIN 2024

Procuration pour voter (Électeur européen)

I. Données du mandant qui donne procuration

Nom		Prénom	
Numéro du registre national			
Rue		Numéro	
Code postal		Commune	
Date de naissance			

II. Motif et justification du motif de l'absence au vote (!\ cocher la case correspondante et compléter uniquement si la partie I est déjà complétée)

Maladie : justification par un médecin ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Raisons professionnelles : justification par l'employeur (ou dans le cas des indépendants, par le bourgmestre ou le fonctionnaire habilité sur base d'une déclaration sur l'honneur) ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Études : justification par l'établissement scolaire ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Privation de liberté : justification par l'établissement pénitentiaire ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Activités dans le cadre de sa religion/convictions : justification par l'organisation ci-dessous	<input type="checkbox"/>
Séjour à l'étranger : justification par le bourgmestre ou le fonctionnaire habilité sur la base de pièces justificatives ou d'une déclaration sur l'honneur	<input type="checkbox"/>

Justification

Nom		Prénom	
Agissant comme médecin – employeur – commune – institution – établissement (biffer les mentions inutiles)	(Dénomination et adresse)		
Numéro INAMI (uniquement pour les médecins)			

Confirme que le mandant est dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote pour le motif coché ci-dessus. Le signataire qui justifie l'absence est conscient qu'une fausse déclaration peut entraîner des poursuites pénales.

Fait à :	Le :	(date : JJ/MM/AAAA)
Signature :	Cachet :	

III. Données du mandataire

Nom		Prénom	
Numéro de registre national			
Rue		Numéro	
Code postal		Commune	
Date de naissance			

IV. Signatures

Le mandant et le mandataire sont conscients qu'une fausse déclaration peut entraîner des poursuites pénales.

Fait à :	
Signature du mandant :	Signature du mandataire :

Le mandataire devra d'abord voter pour lui-même dans son bureau de vote. Il exprimera ensuite le vote du mandant dans le bureau de celui-ci.

Le mandataire devra apporter les documents suivants pour voter par procuration :

- Ce formulaire de procuration qui sera remis au président du bureau de vote du mandant
- Sa carte d'identité
- Sa lettre de convocation, qui portera le cachet « a voté par procuration ».

Un citoyen européen peut donner une procuration à un autre électeur belge ou à un électeur européen de sa circonscription.